

## Questions cruciales et émergentes pour la sécurité alimentaire et la nutrition

### Note de processus et de synthèse<sup>1</sup>

*9 janvier 2014*

#### Résumé

Le présent document décrit le contexte et la finalité du travail du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) visant à élaborer une note sur les questions et phénomènes cruciaux et émergents pour la sécurité alimentaire et de la nutrition, qui a été demandée par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

Comme pour les autres études réalisées par le HLPE, un élément central de ce travail basé sur les faits proviendra de contributions documentées fournies par la communauté scientifique et un large éventail de réseaux et de détenteurs de connaissances, dans le cadre d'une enquête publique.

Les documents pour l'enquête (notice et questionnaire) sont annexés à la présente note et peuvent être consultés à l'adresse électronique suivante: [www.fao.org/cfs/cfs-hlpe](http://www.fao.org/cfs/cfs-hlpe).

Les réponses au questionnaire doivent être envoyées d'ici **le 15 mars 2014** à l'adresse [cfs-hlpe@fao.org](mailto:cfs-hlpe@fao.org).

Le CSA, qui est la plus importante plate-forme intergouvernementale et internationale, fondée sur la connaissance et multi-acteurs, dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, a chargé le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) d'identifier les questions et phénomènes cruciaux et émergents, et d'aider les membres à établir des priorités s'agissant des actions futures et de l'attention à apporter à des domaines clés (document de 2009 relatif à la réforme du CSA).

---

<sup>1</sup> Le présent document a été élaboré par le Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Le Groupe d'experts de haut niveau adresse ses remerciements les plus chaleureux aux experts suivants, pour les observations utiles qu'ils ont apportées à une version antérieure de ce document: Ousmane Badiane, Joachim von Braun, Jonathan Brooks, Joanne Daly, Shenggen Fan, Charles Godfray, Bernard Hubert, Richard Mkandawire, Martin Pineiro, Jules Pretty, Rudy Rabbinge, Maruja Angelica Salas, Tom Wakeford and Michael Windfuhr. Le Groupe d'experts de haut niveau est responsable de son contenu final.

À sa session plénière d'octobre 2013, le CSA a demandé au HLPE d'élaborer une **Note sur les questions cruciales et/ou émergentes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition**. Le CSA a formulé cette demande dans le cadre des concertations qu'il mène sur la sélection et la hiérarchisation de ses activités<sup>2</sup>.

Le présent document décrit le processus qui sera utilisé par le HLPE pour élaborer la note, ainsi que ses diverses composantes, notamment:

- les contributions que le HLPE attend de la communauté scientifique et d'un large éventail d'organisations, d'institutions, de réseaux et d'individus détenteurs de savoir, et un questionnaire qui permettra de recueillir les contributions et qui est annexé au présent document. Ce questionnaire peut être téléchargé au format Word à l'adresse électronique suivante: [www.fao.org/cfs/cfs-hlpe](http://www.fao.org/cfs/cfs-hlpe).
- le contenu attendu du produit final du travail réalisé par le HLPE, notamment la façon dont les contributions reçues seront utilisées.

L'objectif du HLPE est de fournir une approche scientifique rigoureuse, transparente et complète tirant profit de tous les savoirs disponibles. La *Note sur les questions cruciales et/ou émergentes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition* sera soumise au CSA et devrait servir de document de réflexion aux participants de la quarante et unième session plénière du Comité (octobre 2014).

Compte tenu de la nature et de la spécificité de cette demande du CSA, notamment les contraintes liées au calendrier, le HLPE suivra une procédure légèrement différente (voir ci-dessous) de celle qui avait été utilisée pour élaborer d'autres rapports thématiques. Les principes clés qui sous-tendent tous les rapports du HLPE seront bien entendu respectés: transparence, ouverture aux diverses formes de savoir, sollicitation de contributions au moyen d'une enquête publique, et examen de la note par des pairs avant sa mise au point définitive et son adoption par le Comité directeur du HLPE.

## **I) Contexte et enjeux du travail entrepris**

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle est un problème global et persistant, comme en témoignent les crises alimentaires récurrentes. Il prend des formes différentes selon les régions du monde et sont dus à des causes très diverses, profondes, complexes et interdépendantes. Ils sont liés à de nombreux autres problèmes et facteurs locaux, nationaux et internationaux, allant de la protection sociale à des questions de développement beaucoup plus larges. Pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition, il faut d'abord comprendre de nombreuses questions différentes, ainsi que leur interdépendance, et ensuite les traiter à différents niveaux et d'une manière coordonnée.

Un nombre croissant d'institutions participent à ces débats, car la sécurité alimentaire et la nutrition sont des questions qui sont devenues prioritaires pour les gouvernements, les

---

<sup>2</sup> En ce qui concerne le CSA, il convient d'établir une distinction claire entre i) les questions relatives à la sécurité alimentaire et la nutrition qui sont l'objet de la présente étude scientifique réalisée par le Groupe d'experts de haut niveau et ii) les activités du CSA qui ne font pas partie de cette étude car elles sont examinées et arrêtées au niveau du Comité au moyen de ses propres processus.

organisations de la société civile, les mouvements sociaux, les établissements de recherche ainsi que les organismes d'aide et de développement bilatéraux et multilatéraux. Ces débats ne sont pas sans provoquer des affrontements politiques difficiles, notamment lorsqu'il s'agit d'affecter des priorités politiques et des ressources, car des groupes d'intérêt différents peuvent avoir des priorités qui leur sont propres.

***Que peuvent apporter la science et le savoir à ces débats?*** Quelles sont les questions et phénomènes cruciaux qui se posent pour la sécurité alimentaire et la nutrition du point de vue de la science et du savoir, compte tenu des données factuelles et des méthodes disponibles? Comment les identifier en se fondant sur les faits?

Les questions et phénomènes cruciaux et émergents pour la sécurité alimentaire et la nutrition sont ceux qui ont une incidence importante sur une ou plusieurs dimensions de ce domaine (disponibilité, accès, utilisation/nutrition et stabilité). Les "questions et phénomènes" peuvent être très divers. Il peut s'agir de défis et d'opportunités, car leurs effets peuvent être aussi bien positifs que négatifs. Il peut s'agir de dangers présents et manifestes, de sujets émergents à moyen terme qui exigent un examen immédiat, et/ou de problèmes persistants mais négligés, ou enfin de tendances et de facteurs déterminants du système alimentaire et nutritionnel, voire de changements qui aggravent les vulnérabilités (par exemple le changement climatique). Ces sujets peuvent être locaux ou mondiaux, de court ou long terme, naissants ou persistants. Ils peuvent être systémiques ou concerner un ou plusieurs points critiques du système, et inclure de nouveaux éléments importants tels que les technologies. Les politiques, qui visent directement la sécurité alimentaire et la nutrition ou d'autres domaines, peuvent elles aussi constituer une question cruciale ou émergente, un enjeu ou une opportunité. Du fait de la nature même de l'insécurité alimentaire, les questions qui ont une incidence sur les personnes et les groupes vulnérables sont particulièrement préoccupantes.

L'identification, dans le cadre d'une approche scientifique, des sujets cruciaux et émergents dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, pose des défis spécifiques.

Premièrement, du point de vue scientifique, force est de constater qu'il existe de nombreuses disciplines concernées pour identifier et cerner les questions et phénomènes pertinents, et de nombreuses façons de les associer aux quatre dimensions de la sécurité alimentaire. Les questions varient selon les disciplines, qu'il s'agisse des sciences des aliments ou de l'environnement, ou de l'agronomie, l'économie, des sciences politiques et d'autres sciences sociales. Chaque discipline utilise des méthodologies et des approches spécifiques pour obtenir une vision, une définition, des concepts et une interprétation qui lui sont propres des questions de sécurité alimentaire et de nutrition, encadrée et produite par des méthodologies et approches spécifiques. Des avis convergents mais aussi divergents peuvent résulter de cette confrontation des approches employées dans chaque discipline.

Deuxièmement, des domaines comme l'agriculture, les connaissances agricoles, la science et la technologie, la sécurité alimentaire et la nutrition, qui ont souvent été considérés comme dissociés d'autres questions sectorielles (environnement, transport, énergie, etc.) depuis des décennies, interagissent désormais de plus en plus avec elles dans la pratique, et des questions peuvent apparaître du fait d'interdépendances de plus en plus étroites.

Troisièmement, d'autres sujets, nouveaux, peuvent apparaître et doivent être anticipés avant qu'ils ne se posent concrètement. Il convient donc d'utiliser des méthodes spécifiques pour les cerner, notamment les outils de prévision.

Quatrièmement, les contextes changent constamment et la nature des questions évolue, ainsi que les connaissances les concernant, parfois de manière inattendue. Les questions actuelles ou anticipées qui auront été cernées à un moment donné devront donc être périodiquement actualisées. Enfin, il est à noter que les connaissances qui sont liées aux questions importantes et émergentes ne proviennent pas uniquement des milieux scientifiques et universitaires, mais aussi de l'expérience concrète des acteurs sociaux et des pratiques utilisées sur le terrain. Le HLPE reconnaît qu'il est nécessaire de travailler avec des systèmes de connaissances distincts et fondés sur les faits, et d'accepter le défi que pose cet objectif, notamment lorsqu'il s'agit d'évaluer la qualité et la validité des connaissances en question.

Un processus, quel qu'il soit, est toujours limité par des contraintes de temps et de ressources. Ce processus et son niveau de détail ont été élaborés et optimisés afin de respecter les délais très serrés qui nous séparent de la réunion plénière du CSA en 2014. Le processus tient également compte de la charge de travail du Comité directeur et du Secrétariat du HLPE.

Animé par un esprit d'apprentissage et de réflexion continu, le HLPE verra comment cette première expérience pourrait être améliorée par la suite. Il se demandera notamment comment améliorer la collecte des contributions des détenteurs de connaissances dont les problèmes sont souvent négligés ou ignorés par des détenteurs plus formels ou des chercheurs (par exemple, dans les gouvernements ou les milieux universitaires), et quels sont les acteurs qui, bien qu'étant incités à le faire, ne peuvent pas, ou ne veulent pas, présenter leurs connaissances sous la forme de réponses à un questionnaire. Leur expérience et leur compréhension des problèmes sont néanmoins vitales pour le travail du HLPE (et du CSA), comme l'indique le mandat, qui lui demande de rechercher explicitement ces formes de connaissances.

## **II) Contributions**

Le HLPE cherche à recueillir des contributions documentées, étayées et validées par des données probantes sur des questions et phénomènes cruciaux et émergents au moyen d'un questionnaire principalement destiné à la communauté scientifique et aux divers réseaux et détenteurs de connaissances, notamment les institutions, les organisations, les réseaux de connaissances et les individus. Sauf indication contraire du contributeur, chaque réponse sera rendue publique dans les actes de la consultation. Les résultats étayeront les travaux du Comité directeur du HLPE.

Le questionnaire sera utilisé de deux façons:

- Le HLPE cherchera à recueillir officiellement les contributions d'institutions, d'organisations et de réseaux de connaissance régionaux et mondiaux dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
- Conformément à sa pratique pour d'autres cycles d'activités, le Groupe d'experts sollicitera des contributions auprès d'un large éventail de détenteurs de connaissances au moyen d'une consultation électronique publique en ligne.

Il importe de noter que le Groupe d'experts ne sollicite pas des avis ou un plaidoyer sur les questions et phénomènes identifiés mais demande des données documentées permettant de les étayer.

Le questionnaire figure dans l'avis d'enquête du HLPE qui est annexé au présent document.

Les personnes interrogées sont invitées à décrire le sujet/phénomène en quelques lignes (section 1 du questionnaire) et à décrire la méthode et l'approche utilisées pour l'identifier. Des données et références supplémentaires dont le caractère semble important peuvent être ajoutées dans une section prévue à cet effet à la fin du questionnaire (section 6).

Les sujets/phénomènes proposés dans le questionnaire peuvent être soit des "défis" soit des "opportunités", ou les deux, selon le contexte, par exemple selon la région ou le type d'impact étudié. Que le phénomène soit un défi à relever et/ou une opportunité à saisir, la personne interrogée peut proposer une ou plusieurs "solutions" qui, selon elle, contribueront à relever le défi ou à saisir l'opportunité.

Dans la section 2, les contributeurs sont invités à classer les questions et phénomènes par catégories en fonction de la typologie suivante: i) le phénomène est-il un facteur externe ou un facteur interne aux systèmes alimentaires?; ii) quelle est la principale dimension de la question elle-même?; et iii) quelle est la principale dimension de l'impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition? Pour ces deux questions, les personnes interrogées sont invitées à préciser la catégorie principale à laquelle appartient la question/le phénomène en prenant comme référence les dimensions classiques du développement durable: économique, sociale environnementale, ou de préciser une autre dimension.

Dans la section 3, les contributeurs sont invités à décrire en détail comment, et dans quelle mesure, la question ou le phénomène a une incidence sur les différents aspects de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Cette section facilite la caractérisation de la question/du phénomène. En effet, elle permet, premièrement, d'indiquer si, et de quelle manière, la question a une incidence sur une ou plusieurs dimensions "classiques" de la sécurité alimentaire et, deuxièmement, de fournir des informations sur des attributs supplémentaires, à savoir:

- Le phénomène a-t-il une incidence sur les systèmes alimentaires et nutritionnels dans leur ensemble, ou seulement sur des parties essentielles de ces systèmes?
- la portée du phénomène/de la question: combien de personnes sont-elles concernées?
- l'échelle: locale, régionale et/ou mondiale?
- l'incidence de la question ou du phénomène sur des personnes ou des groupes déjà marginalisés ou vulnérables.
- Le phénomène a-t-il une incidence spécifique selon le sexe, sur les mères, sur les enfants?

La section 4 porte sur l'horizon temporel de la question/du phénomène et le calendrier des mesures nécessaires pour leur résolution (court, moyen et/ou long terme).

Dans la section 5, les contributeurs sont invités à fournir une estimation du degré de confiance qui peut être accordé à l'évaluation ci-dessus: il s'agit ici d'évaluer la qualité de la compréhension du phénomène présenté et son incidence sur la sécurité alimentaire et la nutrition au regard des données actuellement disponibles.

Enfin, dans la section 6, les contributeurs peuvent fournir des informations complémentaires utiles, telles que des références, et indiquer les lacunes en matière de connaissances.

### **III) Produits attendus**

Le HLPE vise à élaborer un inventaire des questions et phénomènes les plus pertinents (défis et opportunités) liés à la sécurité alimentaire et la nutrition en utilisant une démarche scientifique reposant sur l'exploitation de données validées. Il s'efforcera de situer les sujets et leurs causes profondes en tenant compte de leur pluralité, en relation avec la manière dont ils influent sur la sécurité alimentaire et la nutrition; l'ampleur de leur impact et de leurs effets selon les divers attributs de la sécurité alimentaire et de la nutrition; si ces effets sont directs ou indirects, locaux ou distants; et si les phénomènes et leurs causes concernent particulièrement des populations spécifiques, du point de vue de l'égalité des sexes, de l'âge, de la marginalité, etc.

Il s'efforcera également, dans son travail d'analyse, de décrire la nature des liens qui unissent les phénomènes et leur interaction, et de comprendre la manière dont les diverses approches visant à renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition aujourd'hui et à l'avenir peuvent être interdépendantes. Quelle est celle qui a le plus d'effet, et de quelle nature? L'inventaire permettra également de recenser et d'examiner les interdépendances entre les questions, et donc d'évaluer les cohérences ou l'enchaînement des efforts déployés pour les prendre en compte.

Le HLPE analysera également les sujets en fonction de leur niveau de spécificité, une qualité que nous appelons "granularité". Par exemple, la question de l'investissement dans l'agriculture, peut être examinée sous l'angle plus spécifique de l'investissement dans la petite agriculture et sous celui, encore plus spécifique, des contraintes liées à cet investissement. Ces trois niveaux de spécificité montrent les différents degrés de "granularité" de la question initiale. Ces degrés étant difficiles à définir à l'avance pour toutes les questions qui pourraient se poser, les distinctions seront établies non pas dans le questionnaire mais au moment de la synthèse, sur la base du matériel collecté. L'analyse des sujets doit être effectuée selon une classe comparable de granularité, pour des raisons de cohérence.

**Le HLPE élaborera sa note pour le CSA de la manière suivante:** Dès que les contributions sont reçues, le Comité directeur du HLPE, avec l'appui du Secrétariat, déterminera dans leurs grandes lignes les domaines thématiques sur la base des descriptions des questions concernées, de leurs types d'impact et d'effet, et des attributs décrits ci-dessus. Les questions reçues seront classées par domaines thématiques et, le cas échéant, sous-thématiques. Elles seront éventuellement complétées par des informations fournies sur la méthodologie, des données et éléments factuels et une description de chaque question/phénomène. Une première

synthèse des contributions reçues sera effectuée par le Secrétariat du HLPE, sous la direction du Comité directeur, et examinée lors de la réunion de celui-ci en avril 2014. Le Comité directeur du HLPE utilisera ses compétences et l'expérience acquise lors des études précédentes pour effectuer une analyse critique de l'ensemble des contributions soumises. La version finale de la note sera soumise à examen des pairs avant sa mise au point définitive et son approbation par le Comité directeur.

Le Comité Directeur du HLPE réaffirme qu'il utilisera ce processus comme moyen d'apprentissage pour améliorer la méthodologie, et notamment trouver les méthodes les mieux adaptées pour utiliser d'autres formes de connaissances et de systèmes de connaissances que celles qui sont diffusées par les institutions de recherche et universitaires. Le HLPE reconnaît que la prise en compte d'autres formes de savoir que le savoir scientifique pour mieux aborder les problèmes et élaborer des concepts et méthodes pour les décrire et les rendre compréhensibles est une question cruciale pour la sécurité alimentaire et la nutrition aujourd'hui.

Comité directeur du HLPE

9 janvier 2014

### En annexe

Avis de consultation et questionnaire du HLPE.

### Calendrier provisoire

	<i>Dates prévues</i>
Envoi du présent document au Bureau du CSA et au Groupe consultatif	10 janvier 2014
Enquête (Questionnaires)	15 janvier – 15 mars 2014
Exploitation des résultats et élaboration de la note	15 mars – 15 juin 2014
Examen critique par des pairs	15-30 juin 2014
Mise au point définitive et approbation (Comité directeur du HLPE)	1 <sup>er</sup> -15 juillet 2014
Note publiée et transmise au CSA	15 juillet 2014